RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussignée Mme Najmiah Abdul Jabbar déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. Johan TERRAT, avec lequel je me suis [redacted] mariage[1], [redacted]

Fait à Miramas, le 19 Juin 2025

Najmiah Abdul Jabbar

[redacted]

[1] La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.